

Province de Québec  
Municipalité de Saint-Valère  
Lundi 07 mars 2011

Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil municipal, tenue lundi le 07 mars 2011 à la salle municipale, de 20h00 à 20h45.

Sont présents:   Messieurs   Yannick Trépanier  
  Yvon Martel  
  Claude Bourassa  
  Réal Boissonneault  
  André Normand

Est absente:       Madame       Sonia Gosselin

La séance est ouverte à 20h00 par le maire, Monsieur Louis Hébert, qui est le président de l'assemblée. Monsieur Jocelyn Jutras, directeur général et secrétaire-trésorier, agit comme secrétaire de la réunion.

- 52-2011       Lecture et adoption de l'ordre du jour.  
Il est proposé par Yvon Martel et appuyé par Yannick Trépanier que l'ordre du jour est adopté tel que lu.
- 53-2011       Adoption du procès-verbal du lundi 07 février 2011.  
Il est proposé par Réal Boissonneault et appuyé par Yvon Martel que le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 07 février 2011 est accepté tel que lu.
- 54-2011       Les Comptes.  
Il est proposé par André Normand et appuyé par Réal Boissonneault que les comptes sont acceptés tel que présentés.  
  
Voir la liste des comptes fournisseurs annexée.
- 55-2011       Renouvellement du contrat de service avec BuroPro pour 2011 (photocopieur).  
Il est proposé par André Normand et appuyé par Claude Bourassa que le Conseil autorise le directeur général, Monsieur Jocelyn Jutras, à signer le renouvellement du contrat de service pour l'entretien du photocopieur pour l'année 2011 ce qui comprend la réparation (pièces), la poudre et le nettoyage au montant de 0,0515 \$ plus taxes payable au trois mois (janvier, avril, juillet et octobre) avec la Compagnie BuroPro.
- 56-2011       Inscription congrès ADMQ 2011.  
Il est proposé par Yannick Trépanier et appuyé par Claude Bourassa que le Conseil autorise les dépenses de Monsieur Jocelyn Jutras, directeur général et secrétaire-trésorier pour au congrès 2011 de l'ADMQ qui se tiendra les 8, 9 et 10 juin 2011, au Centre des congrès de Québec.
- 57-2011       Demande de Messieurs Guillaume et Michaël Lévesque pour production agricole.

**ATTENDU QUE** Messieurs Guillaume et Michaël Lévesque ont déposé une demande d'appui dans leur démarche afin d'être éligible pour le programme d'aide au démarrage de la Fédération des producteurs de lait;

**ATTENDU QUE** la Municipalité compte plusieurs producteurs agricoles sur son territoire et ne peut apporter son support à l'ensemble de ces fermes;

- 57-2011 Demande de Messieurs Guillaume et Michaël Lévesque pour production agricole.  
(suite)
- ATTENDU QUE** le programme demande obligatoirement une implication du milieu institutionnel. Un minimum de 200 points sur 300 au total est exigé selon des critères et une échelle de pointage établies par eux;
- ATTENDU QUE** le programme n'autorise que 12 demandes par année pour l'ensemble de la Province de Québec;
- ATTENDU QUE** la Municipalité a évalué son apport au montant de 500,00 \$ qui se traduira par des travaux d'agrandissement de l'entrée sur la propriété afin de faciliter la circulation des camions de lait;
- ATTENDU QUE** le soutien de la Municipalité est conditionnel à l'approbation de la demande de Messieurs Lévesque au Programme d'aide au démarrage de la Fédération des producteurs de lait;
- EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par André Normand et appuyé par Réal Boissonneault que le Conseil autorise son apport pour la demande de Messieurs Guillaume et Michaël Lévesque dans leur démarche auprès du programme d'aide au démarrage de la Fédération des producteurs de lait.
- 58-2011 Résolution schéma couverture de risques incendie pour assurance;
- ATTENDU QUE** la Municipalité a adopté le 1<sup>er</sup> octobre 2009 le schéma de couverture de risques de la M.R.C. d'Arthabaska avec la résolution 185-2009;
- ATTENDU QUE** la Municipalité se conforme au schéma de couverture de risques de la M.R.C. d'Arthabaska et respect en tous points son plan de mise en œuvre;
- EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par André Normand et appuyé par Yvon Martel que le Conseil atteste l'adoption du schéma de couverture de risques incendie tel qu'approuvé par le Ministère et le respect en tous points de son plan de mise en œuvre.
- 59-2011 Demande de contribution 2011 de l'AFÉAS.  
Il est proposé par Réal Boissonneault et appuyé par Yannick Trépanier que le Conseil autorise une contribution de 55,00 \$ à l'AFÉAS de Saint-Valère pour la nomination de Madame Rolande Aubry Hébert dans la catégorie « Bâtisseuse » au « Gala Excellence au féminin 2011 ».
- 60-2011 Autorisation d'engager un architecte pour Programme MADA (Politique Familiale).  
Il est proposé par Claude Bourassa et appuyé par Yvon Martel que le Conseil autorise l'engagement d'un architecte dans le cadre du Programme MADA pour la possibilité de construire un complexe multifonctionnel pour répondre aux besoins des personnes âgées et le tout devra être entériné par les groupes de personnes âgées.
- 61-2011 Formation pour maîtriser les outils SEO (gestion contractuelle).  
Il est proposé par Yannick Trépanier et appuyé par Yvon Martel que le Conseil des dépenses relatives au suivi de la formation pour maîtriser les outils SEO concernant la gestion contractuelle par Monsieur Jocelyn Jutras, directeur général et secrétaire-trésorier et son adjointe Marie-Pier Danis-Théberge au coût de 30,00 \$ plus taxes et qui se tiendra au bureau municipal.

Province du Québec  
Municipalité de Saint-Valère  
Comté d'Arthabaska

**RÈGLEMENT NUMÉRO 307-2011 AFIN D'AUTORISER LE DIRECTEUR  
GENERAL ET SECRETAIRE-TRESORIER DE FORMER LE COMITE  
SELECTION SUITE A L'ADOPTION DE LA POLITIQUE DE GESTION  
CONTRACTUELLE**

**ATTENDU QUE** le Gouvernement exige les municipalités d'avoir une politique contractuelle à compter du 01 janvier 2011;

**ATTENDU QUE** dans la dite politique, qui a été adopté en date du 15 décembre 2010, il y a une obligation de former un comité de sélection de trois personnes;

**ATTENDU QU'**un avis de motion relatif au présent règlement a été donné à la séance du conseil tenue le 07 février 2011 par le conseiller Claude Bourassa;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par André Normand et appuyé par Réal Boissonneault et résolu que le Conseil de la Municipalité de Saint-Valère, ordonne et statue par le présent règlement ce qui suit, savoir:

Article 1            La Municipalité de Saint-Valère nomme le directeur général et secrétaire trésorier Monsieur Jocelyn Jutras pour former le comité contractuelle composé de trois personnes;

Article 2            Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Adopté à Saint-Valère, ce 07<sup>ième</sup> jour du mois de mars 2011.

\_\_\_\_\_  
Louis Hébert  
Maire

\_\_\_\_\_  
Jocelyn Jutras  
Directeur général  
et secrétaire-trésorier

---

**CERTIFICAT de PUBLICATION**

Je, soussigné Jocelyn Jutras, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-Valère et résidant à Saint-Valère certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux copies, aux endroits désignés par le Conseil entre 10h00 et 12h00 de l'avant-midi, le 10<sup>ième</sup> jour de mars 2011.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 10<sup>ième</sup> jour du mois de mars deux mille onze.

signé.....

- 62-2011 Autorisation d'engager un ingénieur pour Fonds vert de la Fédération Canadienne des Municipalités.  
Il est proposé par André Normand et appuyé par Yannick Trépanier que le Conseil autorise l'engagement d'ingénieur, pour l'élaboration d'une demande auprès du Fonds vert de la Fédération Canadienne des Municipalités.
- 63-2011 Demande de cotation pour peindre la salle municipale.  
Il est proposé par Réal Boissonneault et Claude Bourassa que le Conseil demande des cotations pour faire peindre et faire les correctifs dans la salle municipale afin de la rafraîchir dans le cadre des Fêtes du 150<sup>ième</sup> de Saint-Valère
- 64-2011 Autorisation pour le cours de formation des élus FQM.  
Il est proposé par Réal Boissonneault et appuyé par André Normand que le Conseil autorise les dépenses relatives afin que les conseillers puissent suivre la formation des élus de la FQM le 30 avril 2011 à Saint-Jude.
- 65-2011 Autorisation de prolonger l'horaire de travail de l'adjointe Marie-Pier Danis-Théberge.  
Il est proposé par Réal Boissonneault et appuyé par Yannick Trépanier que le Conseil autorise l'ajout d'une journée de travail supplémentaire à Marie-Pier Danis-Théberge pour une période d'un mois supplémentaire à la Municipalité.
- 66-2011 Demande d'exploitation d'un chenil de Monsieur Yvon Fournier sur le lot 837-P. du Canton de Warwick (rang Courtois).

**CONSIDÉRANT QUE** Monsieur Yvon Fournier a demandé au Conseil d'étudier sa demande pour l'exploitation d'un chenil pour 9 chiens de traineaux de race Husky-Malamute;

**CONSIDÉRANT QUE** Monsieur Yvon Fournier désire établir son chenil sur le lot 837-P. du Canton de Warwick (rang Courtois);

**CONSIDÉRANT QUE** dorénavant la Municipalité fait affaire avec la SPAA concernant la gestion des plaintes et des licences des animaux domestiques;

**CONSIDÉRANT QUE** pour l'autorisation de sa demande, Monsieur Fournier devra se conformer aux règlements en vigueur à la SPAA;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par André Normand et appuyé par Yvon Martel que le Conseil autorise l'exploitation d'un chenil pour l'année 2011 à Monsieur Yvon Fournier et ce, aux conditions suivantes:

**QUE** Monsieur Fournier devra se conformer aux règlements de la SPAA dans les plus brefs délais;

**QUE** Monsieur Fournier devra se procurer une licence annuelle pour chacun des chiens dont il est propriétaire. Ces licences sont disponibles au bureau de la SPAA;

**QUE** Monsieur Fournier devra faire une demande de renouvellement à chaque année avant le 31 mars;

**QUE** Monsieur Fournier devra se conformer à toute nouvelle réglementation de la municipalité et de la SPAA, le cas échéant;

**Qu'**à la suite d'une plainte, Monsieur Fournier, devra régler le problème dans les trois (3) jours suivant l'avertissement de la SPAA;

**QU'**à défaut par Monsieur Fournier de respecter l'une ou l'autre des conditions ci-haut mentionnées, la présente autorisation sera automatiquement annulée.

67-2011

Reddition de compte pour le programme d'aide entretien réseau routier local 2010.

**ATTENDU QUE** le ministère des Transports du Québec a versé une compensation 167 609,00 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2010;

**ATTENDU QUE** les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts dont les municipalités sont responsables et situés sur ces routes;

**ATTENDU QUE** la présente résolution est accompagnée de l'**annexe A** identifiant les interventions réalisées par la municipalité sur les routes susmentionnées;

**ATTENDU QU'**un vérificateur externe présentera dans les délais significatifs pour le dépôt de la reddition des comptes l'**annexe B** dûment complétée;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Réal Boissonneault et appuyé par Claude Bourassa que le Conseil autorise la municipalité de Saint-Valère à informer le ministère des Transports du Québec de l'utilisation des compensations conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

68-2011

Demande de soumission publique pour l'asphalte rang 12.

Il est proposé par Yannick Trépanier et appuyé par André Normand que le Conseil autorise le directeur général et secrétaire-trésorier, Monsieur Jocelyn Jutras, à déposer des demandes de soumissions publiques pour les travaux d'asphalte effectués sur le rang 12. Les soumissions devront être cachetées et expédiées par courrier recommandé ou être remises en main propre au directeur général et secrétaire-trésorier et porter la mention « ASPHALTE RANG 12 » et ce, au plus tard le mercredi 20 avril 2011 avant 13h30 au bureau de la Municipalité situé au 02, rue du Parc à Saint-Valère. Les soumissions seront ouvertes publiquement le même jour au même endroit à 13h31 heures et la décision sera prise à l'assemblée du Conseil du 02 mai 2011.

69-2011

Demande d'autorisation de Monsieur André Fortier, Autodrome Saint-Valère, pour des courses automobiles.

Il est proposé par André Normand et appuyé par Yannick Trépanier que le Conseil met à l'étude la demande de Monsieur André Fortier concernant les courses automobiles pour la saison 2011 à l'Autodrome Saint-Valère, située sur les lots 649-P., 758-P. et 759-P. du Canton de Bulstrode

Je, soussigné, certifie par les présentes qu'il y a des crédits disponibles pour payer les dépenses autorisées par les résolutions suivantes:

54-2011, 55-2011, 56-2011, 57-2011, 59-2011, 60-2011, 61-2011, 62-2011, 63-2011, 64-2011, 65-2011.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 07<sup>ième</sup> jour du mois de mars deux mil onze.

Le directeur général  
et secrétaire-trésorier,

Jocelyn Jutras

70-2011

Clôture de la séance.

Il est proposé à 20h45 par Claude Bourassa que la séance est levée.

Le maire a pris connaissance de toutes les résolutions qui précèdent et est en accord.  
En conséquence, il n'exercera pas son droit de veto.

---

Louis Hébert  
Maire

---

Louis Hébert  
Maire

---

Jocelyn Jutras,  
Directeur général  
et secrétaire-trésorier